

La parole est à M. Knaepen pour poser sa question.

M. Knaepen (MR). - Monsieur le Ministre, véritable porte d'entrée de la Ville de Binche depuis la finalisation de son contournement et à l'abandon depuis des dizaines d'années, le triage-lavoir du centre fait l'objet d'un vaste projet de sauvetage mené par l'IPW.

Depuis plus de 13 ans, quelques travaux de consolidation et de rénovation de l'enveloppe extérieure ont été menés – pour un paquet de millions –, mais toujours rien à l'intérieur qui représente quand même 12 000 mètres carrés utiles.

En octobre dernier, le projet à l'arrêt à plusieurs reprises ces dernières années avait l'air d'avoir repris court ; repris oui, mais pour la partie régie des bâtiments – au Fédéral – qui y aménage des réserves muséales dans un bâtiment construit juste à côté.

Construit en 1954, grâce aux dollars du plan Marshall – le vrai – le triage-lavoir de Péronnes-lez-Binche a fait couler beaucoup d'encre depuis sa fermeture en 1969 et en 2014. M. le Ministre me répondait également que le dossier retenait toute son attention.

Vous me signaliez aussi que, avec l'IPW, vous poursuiviez la réflexion en vue de soumettre au Gouvernement wallon une actualisation du projet de réaffectation.

D'après votre réponse de l'époque, la SA de droit public « Triage-Lavoir du Centre » avait proposé, en mai 2012, une option phasée et plus raisonnable sur le plan budgétaire, que la concrétisation de la décision du Gouvernement fédéral, à fin avril 2014 et le début des travaux de construction du bâtiment enterré, implanté à proximité immédiate du bâtiment classé. Vous invitiez effectivement à relancer les discussions avec vos collègues du Gouvernement sur cette base.

Vous signaliez également que, parallèlement, des contacts seraient pris sous peu avec l'administration régionale concernée par l'occupation de la majeure partie du bâtiment – Centre de conservation et d'études-dépôt archéologique central – tout comme avec l'IFAPME qui était partie prenante pour environ un quart de la surface disponible.

Monsieur le Ministre, pourriez-vous me faire le point sur ce dossier ? Qu'en est-il de la vision de l'actuel Gouvernement wallon sur cet ouvrage titanesque ? Disposez-vous de l'actualisation du projet de réaffectation, comme annoncé en octobre 2014 ? Des crédits seront-ils enfin disponibles pour la finalisation de ce dossier et de ce chantier en cours depuis bien trop longtemps ?

Des contacts ont-ils été pris avec l'administration régionale concernée par l'occupation de la majeure

partie du bâtiment, à savoir le Centre de conservation et d'études-dépôt archéologique central et l'IFAPME ?

Avez-vous d'autres pistes pour une utilisation pertinente de cette cathédrale de béton de 12 000 mètres carrés ? Pouvez-vous me dire quel est le montant exact, à ce jour, déjà dépensé par la Wallonie dans ce projet ?

Mme la Présidente. - La parole est à M. le Ministre Prévot.

M. Prévot, Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine. - Monsieur le Député, soyez assuré d'une chose : c'est effectivement un dossier qui a toute ma vigilance. Il est difficile de perdre celui-ci de vue. Dès lors, osons dire les choses, c'est un véritable gouffre à millions. C'est vraiment problématique et le dossier du triage-lavoir de Péronnes est donc toujours bel et bien un élément qui retient notre attention.

Le bâtiment semi-enterré, voisin du monument classé, auquel je faisais allusion dans ma réponse voici neuf mois, est bel et bien en cours de travaux. Le chantier avance bien, le gros œuvre fermé s'achève et la livraison des surfaces est prévue en juin 2016.

En tant que ministre du Patrimoine, je suis évidemment attentif à l'évolution du dossier concernant le triage-lavoir, classé, pour lequel mon administration pourrait être un des utilisateurs. Je souhaite rappeler ici que ce dossier relève, avant tout, des implantations régionales, mais aussi de l'emploi, comme second utilisateur, et de l'économie, en particulier pour les questions d'investissement du groupe SRIW en capital et de la SOGEPa en prêt. C'est donc une approche transversale et collégiale qu'il convient d'adopter pour la problématique que vous soulevez.

Pour ce qui concerne le triage-lavoir proprement dit, du point de vue budgétaire, 11,6 millions d'euros, dont la moitié de subsides, ont été investis. Les partenaires impliqués dans l'opération, qu'ils soient publics – l'IDEA, l'IPW, la SPAQuE, la SOGEPa ou la SRIW – ou privés – par exemple, TPF ou une banque.

Concernant l'avenir du monument, la SA de droit public « Triage-Lavoir du Centre », s'étant assurée du bon déroulement du chantier à destination de la Régie des bâtiments, a décidé, lors de son dernier conseil d'administration de ce lundi 8 juin, d'interpeller le Gouvernement wallon quant à la concrétisation de sa décision de principe de mai 2009.

Je vais donc, ainsi que mes collègues M. le Ministre Lacroix, Mme la Ministre Tillieux et M. le Ministre Marcourt, être officiellement saisi du dossier en question pour la première fois. Maintenant que le calendrier de la Régie vient de m'être confirmé, il est impératif de trouver une solution au regard de la réalité budgétaire. L'analyse plus en profondeur qui sera menée dans les prochains mois en concertation avec la SA